



Certificat de réception et de validation d'un point d'eau normalisé

Type d'hydrant

Poteau d'Incendie de 65/ 2*40	norme NFS 61-213	<input type="checkbox"/>
Poteau d'Incendie de 100 / 2*65	norme NFS 61-213	<input type="checkbox"/>
Poteau d'Incendie de 2*100 / 1*65	norme NFS 61-213	<input type="checkbox"/>
Bouche d'incendie de 65	norme NFS 61-211	<input type="checkbox"/>
Bouche d'incendie de 100	norme NFS 61-211	<input type="checkbox"/>

Situation de l'hydrant

Adresse :

Commune :

Numéro ou identification de l'hydrant :

Appareil sur un site privé : OUI NON

A moins de 5 m d'une voie carrossable utilisable par les engins de secours.

OUI NON

Caractéristique de l'hydrant

Diamètre de la canalisation d'alimentation : mm

Débit de l'hydrant à une pression résiduelle de 1 bar : m³/h

Débit de l'hydrant à la pression dynamique maximum : m³/h

	PI 65/ 2*40	30 m ³ /h
	PI 100 / 2*65	60 m ³ /h
<u>Débit minimum</u>	BI de 65	30 m ³ /h
	BI de 100	60 m ³ /h
	PI 2*100 / 1*65	120 m ³ /h
	<u>Norme</u>	

Pression dynamique maximum : bar

Pression statique maximum : bar

Signalisation par une plaque normalisée conforme à la norme NFS 61-221

(uniquement pour les BI de 65 et /100 mm NFS 61-211) : OUI NON

Hydrant déclaré conforme à la norme 62.200 et précitées et suivant les résultats effectués

OUI NON

A, le

Ce point d'eau a été pris en compte par le SDIS des Ardennes pour entrer dans la nomenclature des ressources hydrauliques disponibles pour la défense extérieure contre l'incendie de la commune de

Le Contrôleur, Nom, prénom et grade